

APPEL À PROJETS

*10^e anniversaire du Bassin minier
inscrit au Patrimoine mondial*



1. Contexte

2. L'appel à projets

3. Modalités

4. Annexes



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



- Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
- inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012

Édito

L'Etat, la Région Hauts-de-France, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais et la Mission Bassin Minier ont défini, dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens 2021-2023 qui les lie, un objectif qui vise à développer la dynamique d'appropriation et de valorisation du Bassin minier Patrimoine mondial. Dans ce cadre, la Mission Bassin Minier doit « s'appuyer sur les acteurs culturels du Bassin minier et leurs réseaux, notamment les équipements culturels et les cinq grands sites miniers, pour faire de la culture un levier d'appropriation de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, à travers la création, la programmation, l'action artistique et culturelle, notamment à l'occasion du 10^e anniversaire de l'inscription au Patrimoine mondial en 2022. ».

2022 permettra donc d'amorcer cette dynamique collective qui doit s'inscrire dans la durée et prendre des formes multiples. Cet appel à projets offre donc un cadre de travail qui invite l'ensemble des acteurs culturels à faire remonter leurs projets entrant dans la thématique du Bassin minier Patrimoine mondial afin de qualifier ensemble les projets avec l'appui de la Mission Bassin Minier, tant sur le fond du propos que sur les conditions de réalisation du projet, notamment en matière d'ingénierie financière.

2022 sera à la fois la première année de cette dynamique collective et une année exceptionnelle marquant les 10 ans du Bassin minier Patrimoine mondial.



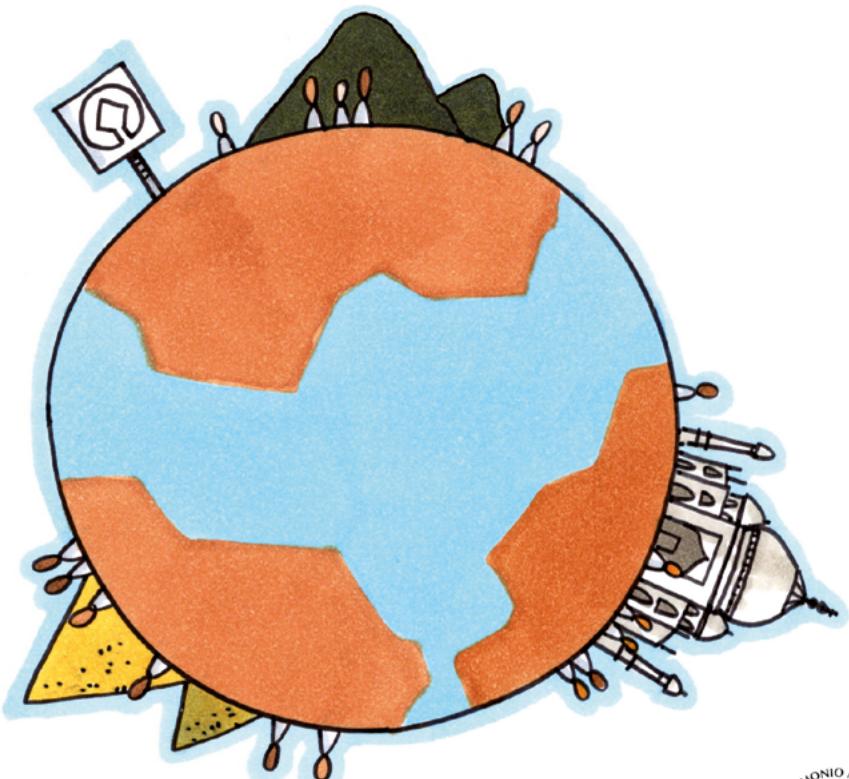
Le Bassin minier vu depuis Marles-les-Mines © Mission Bassin Minier

Contexte



Chevalements du site minier d'Arenberg à Wallers © Mission Bassin Minier

L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ



L'histoire de l'Humanité © Olivier Sampson

10 ans, ça se fête !

En 2022, cela fera 10 ans que le Bassin minier est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ! Une belle occasion de célébrer toute l'année cette prestigieuse reconnaissance !

BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

Que l'histoire du Bassin minier compte ! Oui, une partie de l'Histoire de l'Humanité s'est écrite chez nous. Oui, pendant plusieurs siècles, l'histoire industrielle et ouvrière a changé la face du monde. Et elle est tout aussi importante que celle des pharaons, des bâtisseurs de cathédrales ou des rois ! Pas plus, pas moins !

Notre patrimoine et nos paysages racontent cette empreinte humaine avec force. Et s'ils ne sont pas préservés, si nous n'en prenons pas soin, qui en témoignera dans 50, 100 ans et même...dans 40 siècles comme pour les Pyramides d'Egypte ?

Cet appel à projets vous invite donc à imaginer et porter des projets célébrant l'inscription toute l'année de janvier à décembre 2022.

L'enjeu est de favoriser auprès des habitants du territoire et des visiteurs une meilleure connaissance et appropriation de l'inscription du

Bassin minier au Patrimoine mondial, du Patrimoine mondial et des valeurs de l'UNESCO. Habiter et découvrir un territoire inscrit sur la carte du monde, aux côtés des grandes icônes du patrimoine, c'est une sacrée source de fierté et de rayonnement !

POUR QUOI ?

UNE MOBILISATION POPULAIRE ET INSTITUTIONNELLE



Une mobilisation populaire et universelle © Olivier Sampson

C'est une opportunité exceptionnelle de faire découvrir et redécouvrir au plus grand nombre le Patrimoine mondial de l'UNESCO et le Bassin minier Patrimoine mondial, d'inviter au voyage à travers le monde et de valoriser ce supplément d'âme accordé au Bassin minier en tant que « Patrimoine du monde ».

Via cet appel à projets, nous invitons les collectivités, les équipements culturels, touristiques ou socio-éducatifs, les associations, les collectifs d'habitants, les entreprises et tous les autres acteurs volontaires du Bassin minier à proposer des actions culturelles, patrimoniales et festives en complément des temps forts rythmant la programmation de l'année 2022.

L'appel à projets



Vue sur un des terrils du Pays à Part à Maisnil-lez-Ruitz © Jean-Michel André - Mission Bassin Minier

QUE PERMET CET APPEL À PROJET

?

Participer à cet appel à projets vous permettra de :

- Donner de la visibilité à votre projet ou votre manifestation, estampillé(e) « 10 ans Bassin minier Patrimoine mondial », en l'inscrivant dans la programmation de ce 10^e anniversaire ;
- Disposer d'un accompagnement de la Mission Bassin Minier dans l'écriture des messages et des contenus de votre projet ;
- D'être guidé dans la recherche d'un financement spécifique pour accompagner la mise en œuvre votre projet.

AXES THÉMATIQUES

Dépoussiérons de nombreuses décennies, les acteurs du territoire, dans toute leur diversité, mènent des actions de valorisation sur l'histoire, la mémoire et le patrimoine miniers, à l'échelle d'une commune d'un site ou d'un ensemble de sites, et ce, bien avant l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial. Mais être uniquement un bien d'importance nationale et/ou régionale ne permet pas d'être d'inscrit au Patrimoine mondial : il faut être « exceptionnel d'un point de vue international ».

Ainsi, l'inscription de 2012 est venue lui apporter une dimension supplémentaire exceptionnelle (à laquelle peu accède...), celle de l'universalité et donc, celle du monde : pour faire court, depuis 2012, **le Bassin**

minier est Patrimoine du monde.

Et c'est bien cette dimension mondiale exceptionnelle qu'il s'agit de célébrer. Ainsi, dans les actions proposées, il faudra donc se focaliser sur **le Bassin minier, dans son ouverture à d'autres cultures et au monde**. Bien sûr, il faudra s'appuyer sur le patrimoine minier du Bassin minier du Nord – Pas-de-Calais, mais pour inviter à se projeter ailleurs, en dehors des frontières, et pour côtoyer d'autres « Patrimoines du monde ».

De quel patrimoine s'agit-il ?

Il s'agit du **patrimoine bâti**, représentant pas moins de **353 éléments** intégrés au périmètre du Bassin minier inscrit sur la Liste du patrimoine mondial (cf. carte en annexes) et couvrant un ensemble de **4 000 hectares de paysages**. Cela concerne donc :

- **Les éléments du patrimoine liés à l'habitat et au cadre de vie** : les différentes cités minières (corons, cité jardin, cité moderne ou pavillonnaire) et les différentes infrastructures qu'on peut y retrouver (édifice religieux, équipement municipal, équipement de loisirs, équipement socio-sanitaire, site commémoratif, château patronal ou maison d'ingénieur)
- **Les éléments du patrimoine liés à l'exploitation** : chevalements, fosses d'extraction, bâtiments administratifs, gares ferroviaires, cavaliers, terrils ou étangs d'affaissement.

" DU HAUT DE CES TERRILS, TROIS SIÈCLES VOUS CONTEMPLENT..."



Du haut de ces terrils, trois siècles vous contemplent © Olivier Sampson



Pour vous accompagner et vous inspirer, 2 axes vous sont proposés :

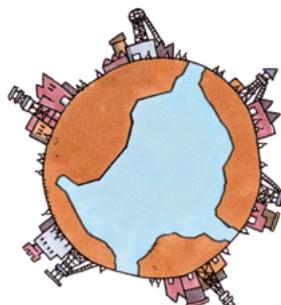
LES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL (DONT LE BASSIN MINIER) ET LES VALEURS DE L'UNESCO

L'action peut s'inspirer des **valeurs de l'UNESCO** (solidarité, libertés, droits de l'homme, lutte contre les discriminations, respect de la diversité culturelle, citoyenneté du monde ...), et/ou de la **Liste du patrimoine mondial** (découvertes des autres sites de la Liste, tour du monde...) afin de **mettre en résonance le Bassin minier avec la découverte de patrimoines issus d'époques, de cultures et de géographie diverses**. Ensemble, ils constituent le Patrimoine mondial.



© Olivier Sampson

LA MINE, UNE ACTIVITÉ UNIVERSELLE



© Olivier Sampson

La mine, une activité universelle © Olivier Sampson

LA MINE DANS LE MONDE

Le Bassin minier n'est pas le premier, ni le seul, site industriel et ouvrier à être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial : mines (quel que soit le minerai), sidérurgie, textile, industries agro-alimentaires ou encore industries navales... L'histoire industrielle fait partie de l'histoire de l'humanité, elle dépasse les frontières et partout, elle fait écho. Le Bassin minier, aux côtés d'autres sites, est un grand témoin de ces révolutions, pas plus mais certainement pas moins que d'autres pans de l'Histoire. Soyons fier de cette histoire universelle, racontons-là et transmettons-là ! **L'action peut ainsi faire référence à cette histoire industrielle et ouvrière européenne et mondiale.**

Votre action doit cocher au moins un de ces axes, mais peut s'inscrire dans les 2.

FORMES, PARTENARIATS, DIMENSIONNEMENT DU PROJET

Le projet peut prendre de multiples formes artistiques ou événementielles : soyez créatifs !

Parmi les critères privilégiés :

- La coopération entre acteurs issus de plusieurs domaines d'action (culture, tourisme, socio-éducatif, sportif ...);
- La participation et l'implication des habitants dans votre projet ;
- L'articulation de votre projet autour

de moments conviviaux favorisant la rencontre entre personnes d'horizons différents ;

- La mobilité et l'itinérance douce permettant la découverte du patrimoine minier inscrit au Patrimoine mondial (terrils, fosses, cités minières, chevalements, cavaliers ...) en-dehors de son cercle de proximité immédiat ;
- L'ouverture culturelle et artistique.

Les projets peuvent s'étendre sur un quartier, une ou plusieurs communes, une intercommunalité, voire une collaboration avec un territoire n'appartenant pas au Bassin minier.

LA RECONVERSION DES GRANDS SITES MINIERS



La reconversion des grands sites miniers © Olivier Sampson

Modalités



Ornement de façade d'une des maisons de la Cité du Pinson ancienne à Raismes © Jean-Michel André - Mission Bassin Minier

QUI PEUT PARTICIPER ?

La démarche est ouverte à tous : acteur patrimonial, culturel, touristique, socio-éducatif, association, collectivité territoriale, médiathèque/bibliothèque, festival, monument ...

QUAND PEUVENT SE DÉROULER LES PROJETS ?

Tout au long de l'année 2022, ponctuellement ou dans la durée.

Certaines dates plus symboliques que d'autres comme le 30 juin (date anniversaire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial) ou le 4 décembre (Fêtes de la Sainte-Barbe) peuvent être ciblées mais ne constituent en aucun cas une obligation, l'idée étant de ponctuer l'année 2022 par toutes sortes de manifestations sur le territoire.

ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

L'accompagnement se traduit par :

- Un contact privilégié avec un interlocuteur au sein de la Mission Bassin Minier pour vous aider à définir les orientations et contenus de votre projet qui traduiront les messages liés aux critères ;
- La mise à disposition de ressources et d'outils de médiation que vous pourrez mobiliser au service de votre projet ;

- La fourniture d'un kit de communication, comprenant la charte graphique, la pastille et les logos associés à l'événement « 10 ans du Bassin minier inscrit au Patrimoine mondial » ;
- La mise en visibilité de votre projet au sein de la stratégie et des outils de communication de ce 10ème anniversaire : signature commune, affiches et programme, dossier de presse, visibilité sur le site web de l'événement et les réseaux sociaux, etc.

En fonction du nombre de projets la Mission Bassin Minier se réserve la possibilité de mutualiser une partie de l'accompagnement sous forme de session collective de sensibilisation au Patrimoine mondial et à l'inscription du Bassin minier.

SÉLECTION DU PROJET

La sélection de chaque projet déposé se fera selon l'adéquation de celui ou celle-ci avec l'un des 2 axes thématiques déterminés plus haut.

MODALITÉS FINANCIÈRES

Les porteurs des projets retenus seront accompagnés pour identifier les financements susceptibles de contribuer à leur mise en œuvre. Cet appel à projet ne garantit pas l'obtention d'un financement mais il offre un cadre de facilitation de l'ingénierie financière.

CALENDRIER ET MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES PROJETS

Le dépôt des dossiers de candidature sera possible dès publication de l'appel à projets et toute l'année 2022, sous la seule réserve de la réalisation possible du projet au cours de l'année.

 **CONTACT**

Sarah Perrier

Chef de projet / Développement culturel, Mission Bassin Minier

Mail : sperrier@missionbassinminier.org

Téléphone : 03 21 08 72 78

UN JURY DE SELECTION DES CANDIDATURES

Ce jury sera constitué de la Mission Bassin Minier, un représentant pour la DRAC, un représentant pour la Région, un pour le Département du Nord, un pour le Département du Pas-de-Calais et des représentants des intercommunalités du Bassin minier.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Les projets doivent présenter :

- Une description détaillée du projet précisant le ou les axes thématiques qu'il développera
- Un budget et un plan de financement prévisionnel
- Un calendrier
- Une présentation des partenaires impliqués dans le projet
- Les moyens de communication

Dossier à envoyer en format informatique à sperrier@missionbassinminier.org avec comme intitulé de mail « Candidature_AAP_10 ans BMPM ».

Annexe



Ensemble minier du 9-9bis à Oignies © Jean-Michel André - Mission Bassin Minier

RESSOURCES SUR LES AXES THÉMATIQUES

1. LES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL (DONT LE BASSIN MINIER) ET LES VALEURS DE L'UNESCO

L'action peut s'inspirer des valeurs de l'UNESCO (solidarité, libertés, droits de l'homme, lutte contre les discriminations, respect de la diversité culturelle, citoyenneté du monde ...), et/ou de la Liste du patrimoine mondial (découvertes des autres sites de la Liste, tour du monde...) afin de mettre en résonance le Bassin minier avec la découverte de patrimoines issus d'époques, de cultures et de géographie diverses. Ensemble, ils constituent le Patrimoine mondial. A votre inspiration et votre créativité !

• Sur l'UNESCO et ses valeurs



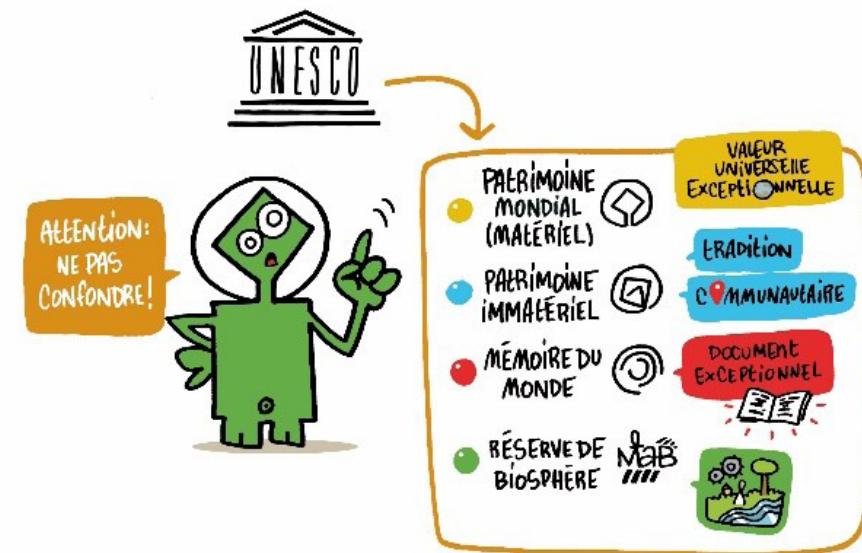
En moins de 3 min, petit film de présentation sur l'UNESCO, ses valeurs et ses missions.

Film de présentation sur l'UNESCO :
https://bit.ly/film_unesco-abfpm

• Sur l'UNESCO et le Patrimoine mondial



association des
biens français
PATRIMOINE
MONDIAL



© Olivier Sampson

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'UNESCO et le Patrimoine mondial ! Très richement illustré par le facilitateur graphique Olivier Sampson de manière simple et dynamique, le Petit illustré du Patrimoine mondial raconte en quelques planches l'UNESCO et ses valeurs, la naissance de la Convention du patrimoine mondial, la Liste et toutes les modalités d'inscription, les concepts fondamentaux du Patrimoine mondial. Disponibles de manière indépendante, les illustrations sont de magnifiques supports pour des actions de valorisation de l'UNESCO et du Patrimoine mondial.

Le petit illustré du patrimoine mondial :
https://bit.ly/petit_illustre



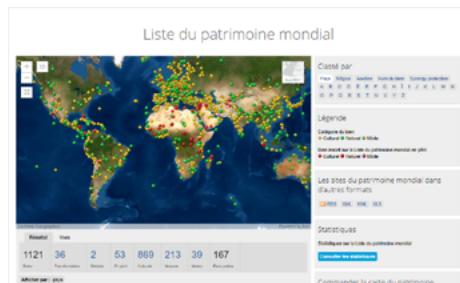
© Olivier Sampson

- Sur la Convention du patrimoine mondial



Le patrimoine mondial expliqué dans un film d'animation de 2 min.

Le patrimoine mondial expliqué en vidéo : https://bit.ly/pm_explique



Consulter la Liste du patrimoine mondial.

Découvrir la Liste du patrimoine mondial : https://bit.ly/liste_pm



- Certaines illustrations Bassin minier Patrimoine mondial

L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ



L'histoire de l'Humanité © Olivier Sampson

Le Bassin minier au même rang que les Pyramides d'Egypte et le Taj Mahal !

LE BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL :
L'HISTOIRE DES MINEURS VAUT CELLE DES ROIS !



Le Bassin minier Patrimoine mondial : l'histoire des mineurs vaut celle des rois ! © Olivier Sampson

Disponibles auprès de la Mission Bassin Minier sous convention auprès de communication@missionbassinminier.org.

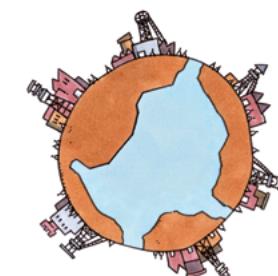
2. LA MINE (ET L'INDUSTRIE) DANS LE MONDE

Le Bassin minier n'est pas le premier, ni le seul, site industriel et ouvrier à être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial : mines (quel que soit le minéral), sidérurgie, textile, industries agro-alimentaires ou encore industries navales... L'histoire industrielle fait partie de l'histoire de l'humanité, elle dépasse les frontières et partout, elle fait écho. Le Bassin minier, aux côtés d'autres sites, est un grand témoin de ces révolutions, pas plus mais certainement pas moins que d'autres pans de l'Histoire. Soyons fier de cette histoire universelle, racontons-là et transmettons-là ! L'action peut ainsi faire référence à cette histoire industrielle et ouvrière européenne et mondiale.

- Sur le Bassin minier Patrimoine mondial et les raisons de son inscription

Quelques illustrations

LA MINE, UNE ACTIVITÉ UNIVERSELLE

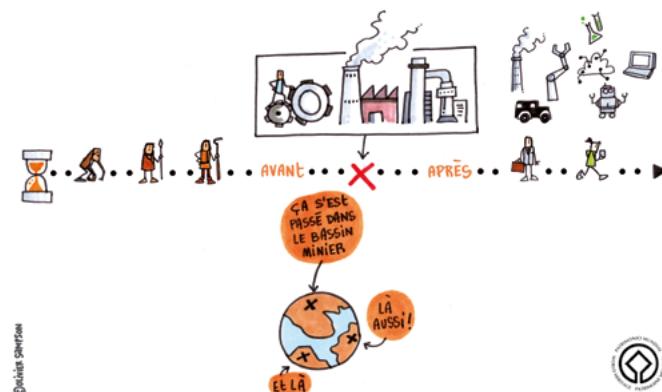


©Olivier Sampson

La mine, une activité universelle © Olivier Sampson

Disponibles auprès de la Mission Bassin Minier sous convention auprès de communication@missionbassinminier.org.

L'INDUSTRIALISATION, TOURNANT MAJEUR DANS L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ.



©Olivier Sampson

L'industrialisation, tournant majeur dans l'histoire de l'Humanité © Olivier Sampson

Film d'animation Bassin minier Patrimoine mondial



Il présente de façon ludique et décalée le passé minier du territoire ainsi que l'histoire de sa candidature et des raisons de son inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco le 30 juin 2012.

Film d'animation Bassin minier Patrimoine mondial : http://bit.ly/Animation_BMPM



Animation Petite histoire du Bassin minier Patrimoine mondial



Les illustrations animées d'Olivier Sampson sur le Bassin minier inscrit au Patrimoine mondial.

La petite histoire du Bassin minier Patrimoine mondial : <https://bit.ly/LapetitehistoireduBMPM>



La petite histoire du Bassin minier Patrimoine mondial est également disponible au format livre numérique sur Calaméo :

Livre numérique La petite histoire du Bassin minier Patrimoine mondial : https://bit.ly/Petite_Histoire_BMPM



Quelques exemples de sites industriels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (tableau à retrouver en page 15)

Retrouvez-les sur le site du Centre du patrimoine mondial ! <https://whc.unesco.org/fr/list/>



Sur le patrimoine minier et le périmètre Bassin minier Patrimoine mondial



Retrouvez toute la connaissance sur l'inscription sur : <https://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/>



PAYS	SITES INDUSTRIELS
ALLEMAGNE	Usine sidérurgique de Völklingen Complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein à Essen Usine Fagus à Alsfeld
AUTRICHE	Ligne de chemin de fer de Semmering
BELGIQUE	Les quatre ascenseurs du canal du Centre et leur site Sites miniers majeurs de Wallonie
CHILI	Usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura Ville minière de Sewell
ESPAGNE	Pont Vizcaya
ESPAGNE ET SLOVÉNIE	Patrimoine du mercure. Almadén et Idrija
INDE	Chemins de fer de montagne
ITALIE	Crespi d'Adda
JAPON	Filature de soie de Tomioka et sites Sites de la révolution industrielle Meiji
NORVÈGE	Ville minière de Røros et la Circonférence Site de Rjukan-Notodden
PAYS-BAS	Usine Van Nelle
POLOGNE	Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia
ROYAUME-UNI	Gorge d'Ironbridge Paysage industriel de Blaenavon New Lanark Liverpool – Port marchand Paysage minier des Cornouailles et de l'ouest du Devon
SUÈDE	Zone d'exploitation minière de la grande montagne de cuivre de Falun



mission bassin minier

NORD - PAS DE CALAIS



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012